

# Emplois fonctionnels

au ministère de l'éducation nationale, de  
l'enseignement supérieur et de la recherche

Les chiffres clés  
Année 2015



SG/DGRH  
Service de l'encadrement  
Bureau des emplois fonctionnels  
et des carrières



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

*Avant-propos*

La diffusion des chiffres clés des emplois fonctionnels s'inscrit dans une démarche d'analyse et de compte-rendu des décisions prises, au sein de la direction générale des ressources humaines, dans la gestion des personnels d'encadrement.

Cette nouvelle édition présente, chaque fois que cela est possible, des comparaisons avec les constats effectués les années précédentes. Il s'agit également de présenter un panorama complet des principales caractéristiques des différents emplois fonctionnels, de la diversité des cadres qui les occupent et de leur répartition géographique.

Ces données chiffrées permettent notamment de constater que le taux de féminisation s'est fixé à 39% en 2015. Par ailleurs, elles confirment l'attractivité grandissante de ces emplois dans la structuration des parcours professionnels diversifiés pour les cadres du ministère.

Je souhaite que, pour l'ensemble de ses lecteurs, ce document soit une source d'informations utiles en illustrant la diversité et la richesse des parcours des personnels d'encadrement.

# LES CHIFFRES CLES - ANNEE 2015

<b>SOMMAIRE</b>	page 3
<b>Chapitre 1 : LES EMPLOIS FONCTIONNELS – GENERALITES</b>	page 4
1) Répartition par type d'emploi des personnels nommés sur des emplois fonctionnels	page 4
2) Répartition par académie des personnels nommés sur des emplois fonctionnels	page 5
3) Parité par académie des nominations sur des emplois fonctionnels	page 6
4) Analyse par âge	page 7
5) Parité par type d'emploi des nominations sur des emplois fonctionnels	page 8
<b>Chapitre 2 : LES SECRETAIRES GENERAUX D'ACADEMIE</b>	page 9
1) La répartition par corps d'origine	page 9
2) La répartition par âge	page 9
3) Ancienneté dans l'emploi	page 9
4) Projection des fins de détachement dans l'emploi de SGA	page 11
5) Mobilité 2015	page 11
<b>Chapitre 3 : LES ADMINISTRATEURS DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE</b>	page 12
1) La répartition des AENESR par académie	page 12
2) Cartographie de la répartition par académie des emplois d'AENESR	page 13
3) La répartition par corps d'origine des AENESR	page 13
4) La répartition par âge et par sexe des AENESR	page 14
5) Ancienneté dans l'emploi	page 14
6) Evolution du recrutement par corps d'origine	page 15
7) Mobilité 2015	page 15
<b>Chapitre 4 : LES DIRECTEURS GENERAUX DES SERVICES</b>	page 17
1) La répartition par corps d'origine	page 17
2) La répartition par âge	page 17
3) Ancienneté des DGS dans leur emploi	page 17
4) La répartition des DGS par groupe d'emploi	page 17
5) Mobilité 2015	page 18
<b>Chapitre 5 : LES AGENTS COMPTABLES EN CROUS ET EPSCP</b>	page 19
1) La répartition par corps d'origine	page 19
2) La répartition par âge	page 19
3) Ancienneté des agents comptables dans leur emploi	page 19
4) La répartition des emplois par groupe d'emploi	page 19
<b>Chapitre 6 : LES DIRECTEURS DE CROUS</b>	page 20
1) La répartition par corps d'origine	page 20
2) La répartition par âge	page 20
3) Ancienneté des directeurs de CROUS dans leur emploi	page 20
4) La répartition des emplois par groupe d'emploi	page 20

<b>Chapitre 7 : LES DIRECTEURS ACADEMIQUES DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE ET LES ADJOINTS</b>	page 21
1) La répartition des DASEN et des DAASEN par corps d'appartenance	page 21
2) Analyse des IA-IPR sur emplois de DASEN et de DAASEN	page 21
3) La répartition des DASEN par âge	page 21
4) La répartition des DAASEN par âge	page 22
5) Ancienneté dans l'emploi	page 22
6) Mobilité 2015	page 22
<b>Chapitre 8 : LES DIRECTEURS DE CENTRE REGIONAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE</b>	page 23
1) La répartition par corps d'appartenance	page 23
<b>Chapitre 9 : LES CONSEILLERS DE RECTEURS</b>	page 23
1) La répartition par corps d'appartenance	page 23
<b>Glossaire</b>	page 24

## **LES EMPLOIS FONCTIONNELS AU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE**

1 – en administration centrale :

Outre les emplois de chef de service, de sous-directeur, de directeur de projet et d'expert de haut niveau, les personnels d'encadrement peuvent occuper des emplois d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et de chef de mission.

2 – dans les services déconcentrés ou les établissements publics relevant du MEN les emplois concernés sont les suivants :

- Secrétaire général d'académie
- Directeur académique des services de l'éducation nationale
- Directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale
- Directeur de l'académie de Paris
- Directeur général et directeur d'EPN
- Directeur adjoint et secrétaire général d'EPN
- Directeur du SIEC , de CRDP
- Vice-recteur
- Administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

3 – dans les établissements publics relevant du MESR :

- Directeur général des services
- Agent comptable d'EPSCP, de CROUS
- Directeur de CROUS
- Administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

La répartition des emplois fonctionnels, hors emplois de direction d'administration centrale non mentionnés dans la présente étude, change peu d'une année sur l'autre :

- 3,3% en administration centrale
- 58,7% dans les services déconcentrés du MEN
- 38,1% dans les établissements du MESR

## Chapitre 1 : LES EMPLOIS FONCTIONNELS – GENERALITES

### 1) Répartition par type d'emploi des personnels nommés sur des emplois fonctionnels :

Les emplois mentionnés comme vacants sont ceux qui ne sont pas occupés à la date du 31 décembre 2015 par des personnels détachés.

EMPLOIS	Nombre d'emplois affectés	HOMMES	FEMMES	TOTAL	VACANTS
AENESR (1)	772	357	311	668	104
Agents comptables d'EPSCP	112	68	40	108	4
Agents comptables de CROUS	28	15	13	28	0
Conseillers de recteurs (2)	116	84	23	107	9
Directeur de CRDP	31	16	11	27	4
Directeur de CROUS	28	21	7	28	0
Directeur d'EPN / Acad. de Paris	7	7	0	7	0
Directeur du SIEC	1	1	0	1	0
DASEN	97	66	27	93	4
DAASEN	64	45	15	60	4
IRE (3)	30	25	4	29	1
Secrétaire général d'académie	31	23	8	31	0
Directeur général des services	124	63	47	110	14
Vice-recteurs	4	2	2	4	0
<b>NATIONAL</b>	<b>1445</b>	<b>793</b>	<b>508</b>	<b>1301</b>	<b>144</b>

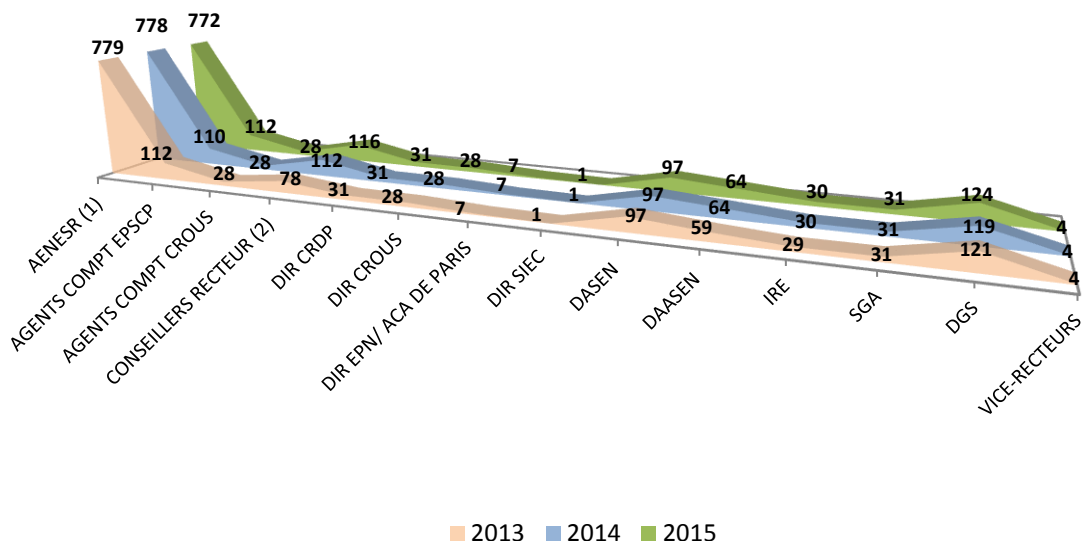
(1) Y compris les AENESR de l'administration centrale.

(2) Les conseillers de recteur ne sont pas des emplois fonctionnels mais sont comptabilisés compte tenu de la spécificité de ces fonctions.

(3) Mis à disposition par le ministère de l'écologie.

(4) Les vice-recteurs ne sont pas des emplois fonctionnels mais sont comptabilisés compte tenu de la spécificité de ces fonctions.

Evolution sur 3 années du nombre d'emplois fonctionnels



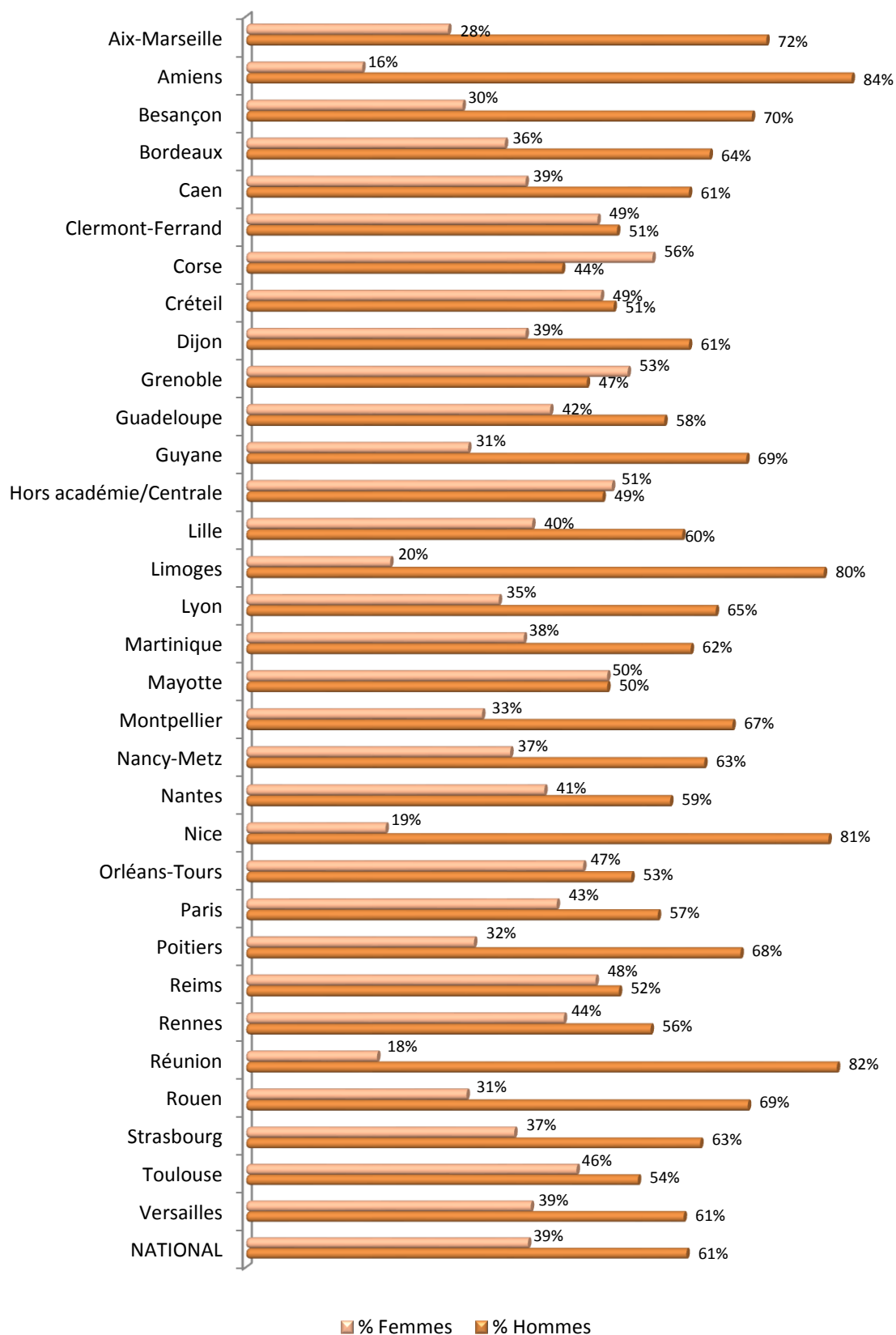
## 2) Répartition par académie des personnels nommés sur des emplois fonctionnels :

ACADEMIES	Nombre d'emplois affectés	Hommes	Femmes	Effectif total nommé	Postes vacants
Aix-Marseille	50	36	14	50	0
Amiens	36	26	5	31	5
Besançon	36	21	9	30	6
Bordeaux	57	34	19	53	4
Caen	35	19	12	31	4
Clermont-Ferrand	38	19	18	37	1
Corse	18	7	9	16	2
Créteil	66	29	28	57	9
Dijon	35	19	12	31	4
Grenoble	59	25	28	53	6
Guadeloupe	20	11	8	19	1
Guyane	16	9	4	13	3
Hors académie/Centrale	91	38	39	77	14
Lille	67	32	21	53	14
Limoges	28	20	5	25	3
Lyon	64	39	21	60	4
Martinique	14	8	5	13	1
Mayotte	2	1	1	2	0
Montpellier	54	35	17	52	2
Nancy-Metz	44	26	15	41	3
Nantes	52	27	19	46	6
Nice	35	25	6	31	4
Orléans-Tours	50	24	21	45	5
Paris	105	53	40	93	12
Poitiers	40	26	12	38	2
Reims	35	16	15	31	4
Rennes	53	28	22	50	3
Réunion	24	18	4	22	2
Rouen	40	25	11	36	4
Strasbourg	41	22	13	35	6
Toulouse	62	32	27	59	3
Versailles	78	43	28	71	7
<b>NATIONAL</b>	<b>1445</b>	<b>793</b>	<b>508</b>	<b>1301</b>	<b>144</b>

\* Au 31/12/2015, parmi les 14 postes vacants en hors académie/centrale, 6 concernent l'administration centrale, le reste étant constitué par les établissements publics nationaux et les vice-rectorats.

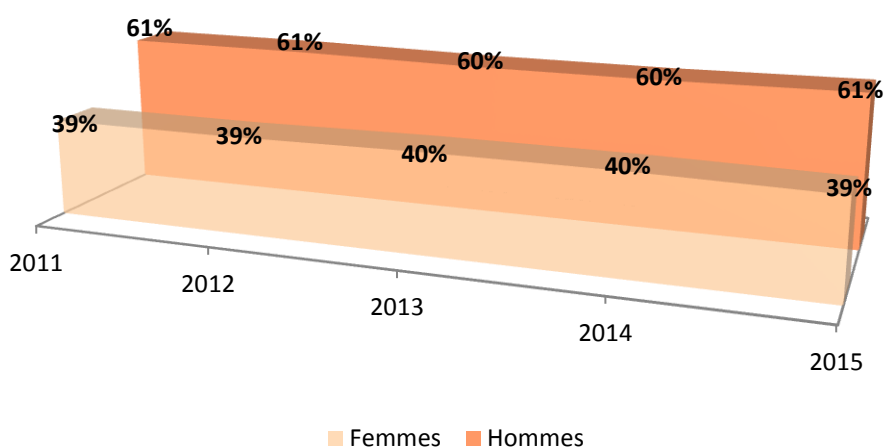
Les emplois mentionnés comme vacants sont ceux qui ne sont pas occupés à la date du 31 décembre 2015 par des personnels détachés.

### 3) Parité par académie des nominations sur des emplois fonctionnels :



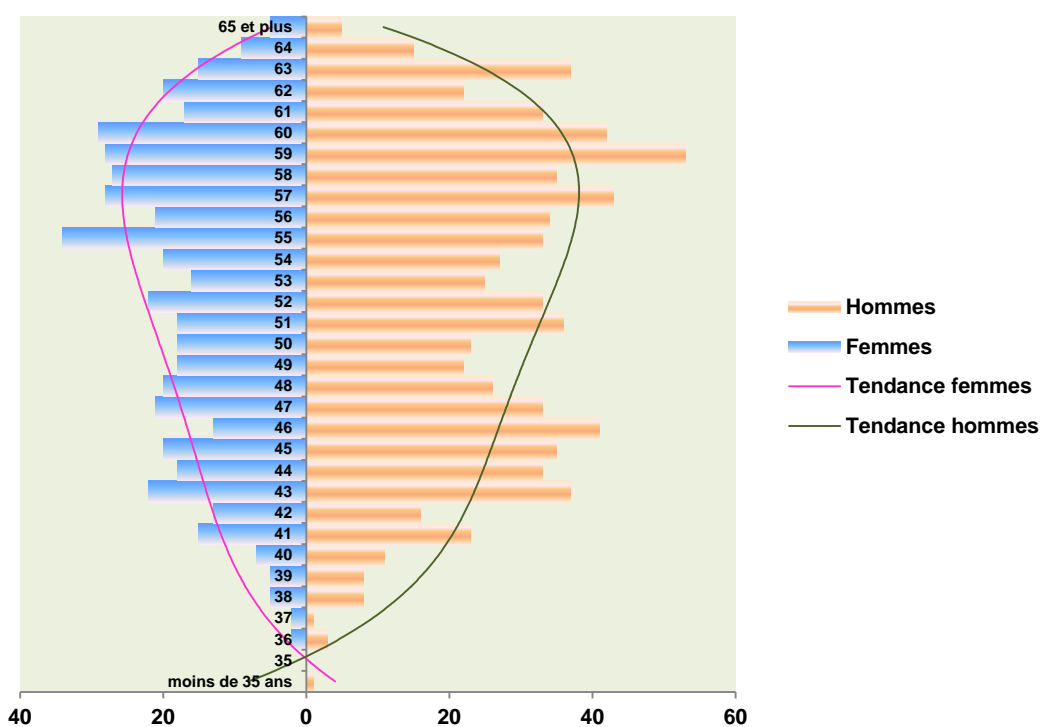


### Evolution de la parité sur 5 ans



#### 4) Analyse par âges :

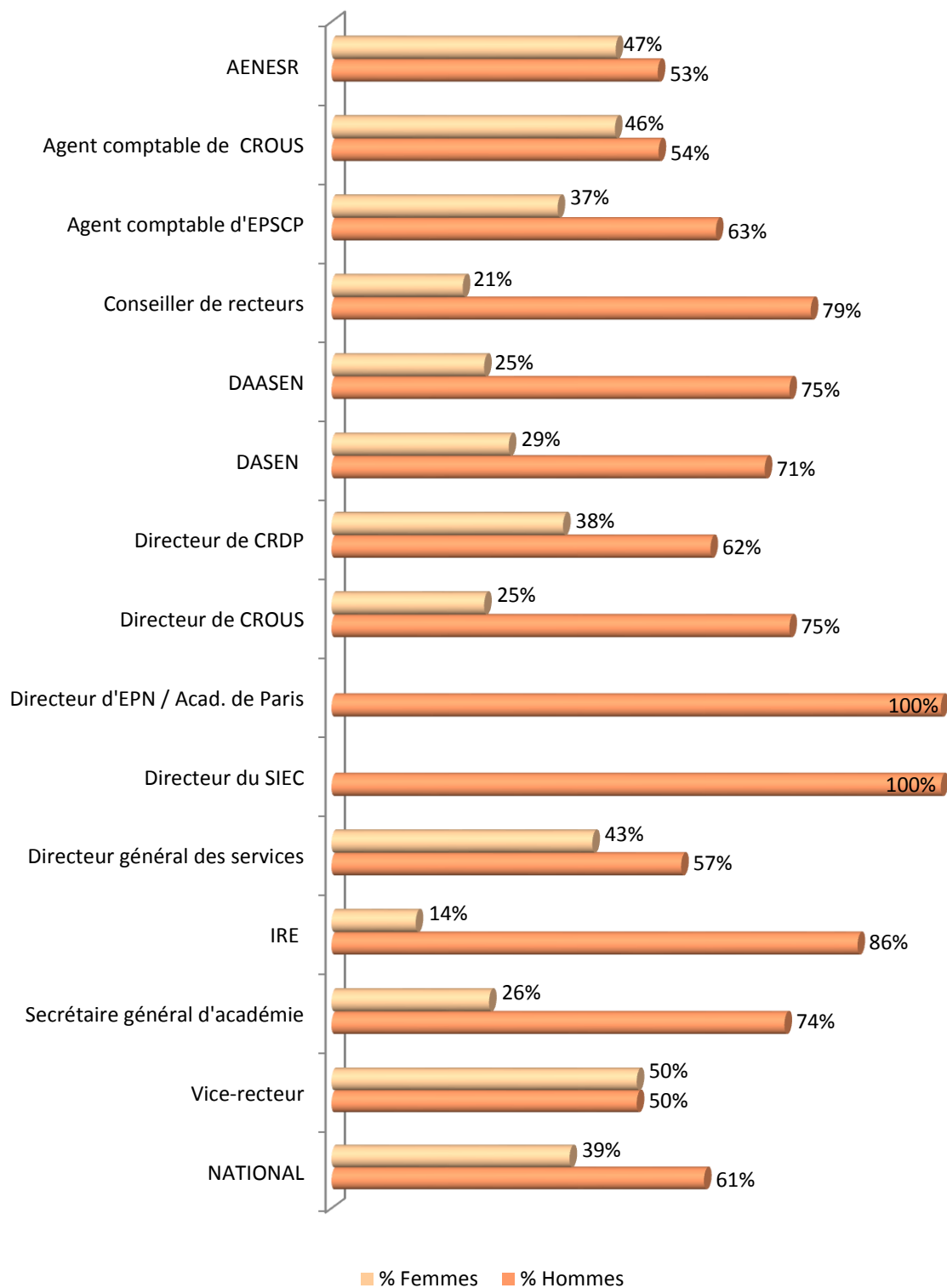
Pyramide des âges des agents nommés sur emplois fonctionnels en 2015



Age mini	Age moyen	Age maxi
34 ans	52 ans	67 ans

La pyramide des âges traduit une moyenne d'âge relativement élevée mais avec une tendance au rajeunissement des cadres grâce à un recrutement régulier.

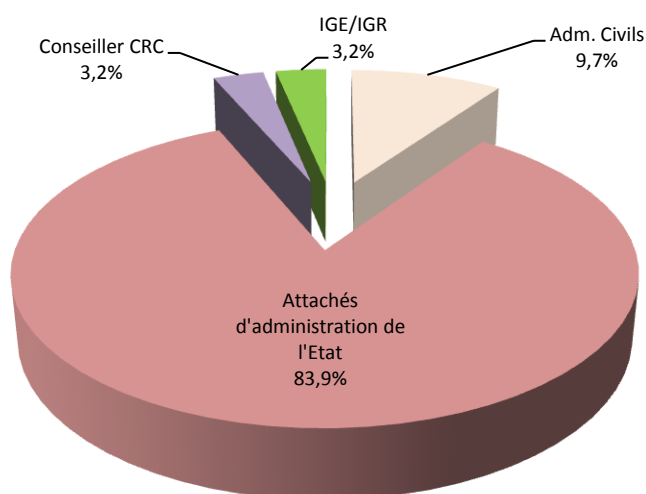
5) Parité par type d'emploi des nominations sur des emplois fonctionnels :



## Chapitre 2 : LES SECRETAIRES GENERAUX D'ACADEMIE

Les secrétaires généraux d'académie sont nommés pour une période de 4 ans renouvelable une fois.

### 1) La répartition par corps d'origine :



(\*) Conseiller à la Cour régionale des comptes

### 2) La répartition par âge :

Age mini	Age moyen	Age maxi
43 ans	53 ans	63 ans

de 40 à 44 ans	de 45 à 49 ans	de 50 à 54 ans	de 55 à 59 ans	60 ans et plus
12,9%	25,8%	12,9%	32,3%	16,1%

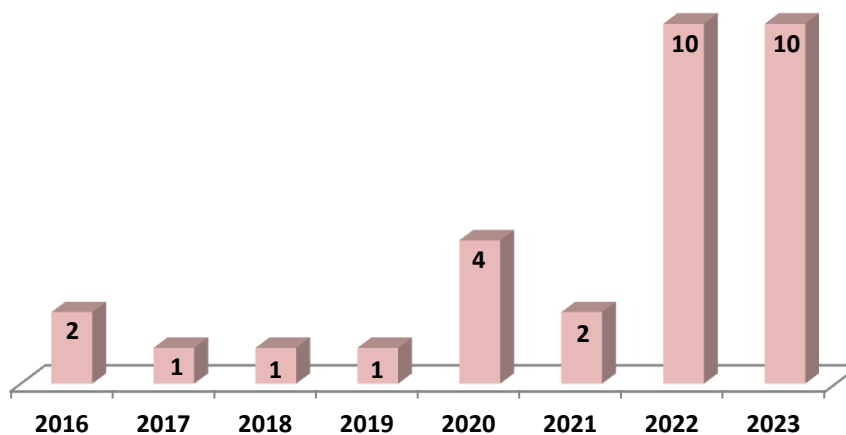
Le rajeunissement des SGA dans la tranche de 40 à 44 ans se confirme (9,7% en 2014 - 6,6% en 2013).

### 3) Ancienneté dans l'emploi :

moins de 2 ans	de 2 à - de 4 ans	de 4 à - de 6 ans	de 6 à - de 8 ans	plus de 8 ans
64,5%	19,4%	6,5%	9,7%	-

Plus de 80% des SGA ont une ancienneté dans l'emploi occupé en 2015 inférieure à 4 ans, ce qui confirme une réelle mobilité fonctionnelle ou géographique, déjà observée depuis 2012.

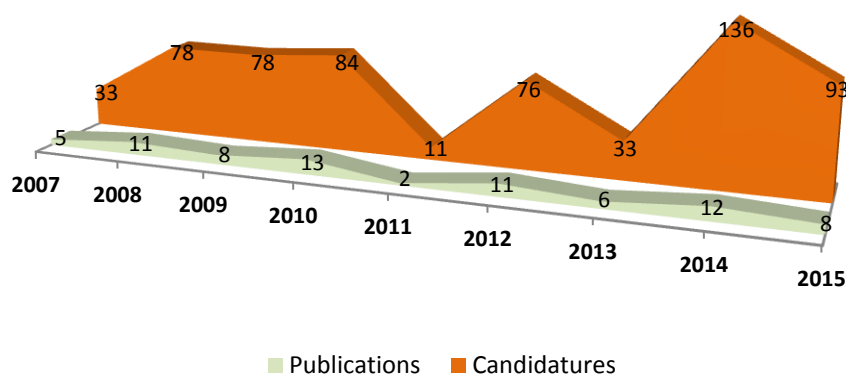
#### 4) Projection des fins de détachement dans l'emploi de SGA :

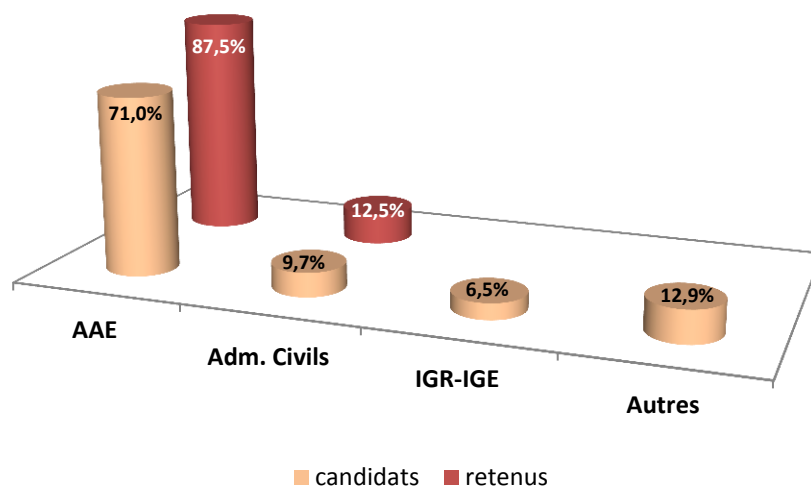


#### 5) Mobilité 2015 :

Les postes de secrétaires généraux d'académie font l'objet d'une publication à la Bourse interministérielle de l'emploi public. En moyenne, sur l'ensemble de la période observée (de 2007 à 2015) 8,2 candidatures ont été déposées pour 1 poste offert (11,6 candidatures pour 1 poste en 2015 et 11,3 en 2014).

#### Evolution de 2007 à 2015





En 2015, le pourcentage des attachés d'administration de l'Etat, candidats à un emploi de SGA, est de 71,0%. Ce sont eux qui sont principalement sélectionnés pour ces postes. A noter que la majorité de ces candidats sont déjà dans des fonctions d'AENESR.

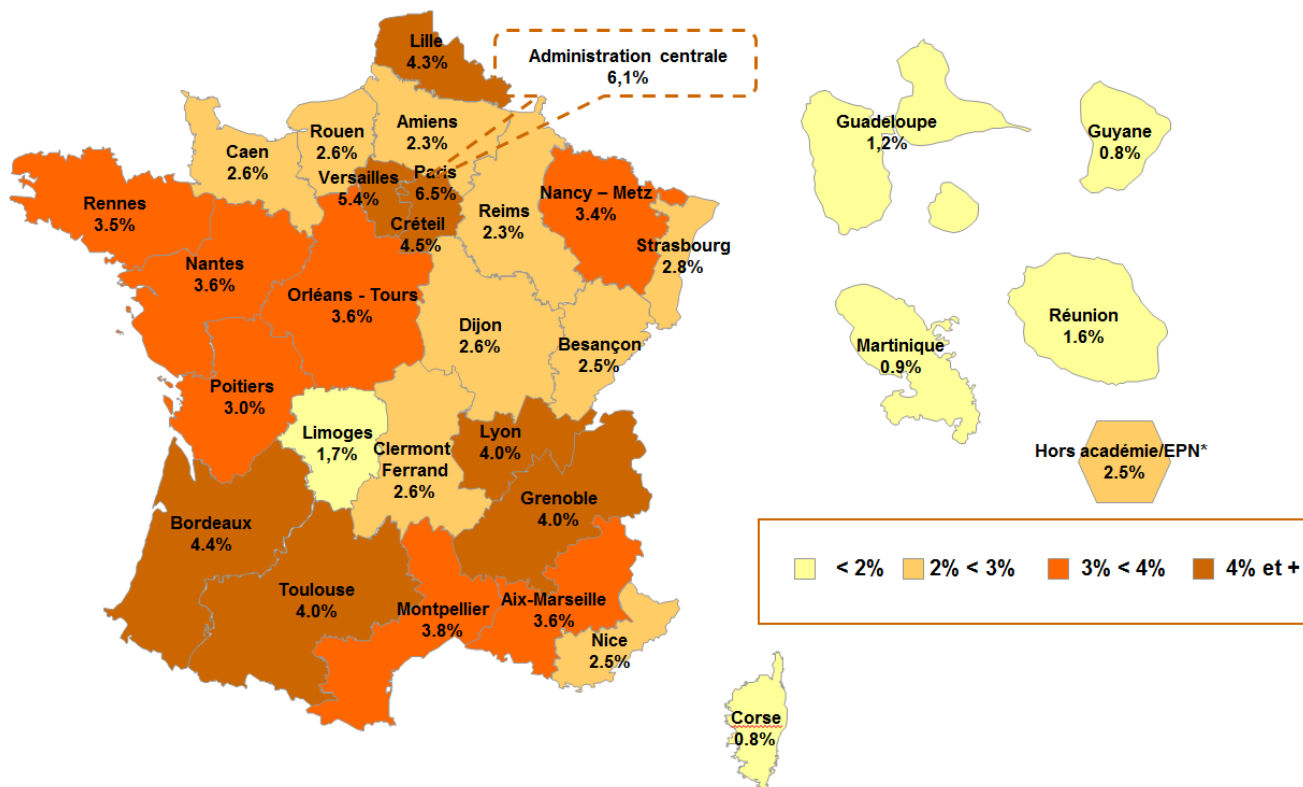
### Chapitre 3 : LES ADMINISTRATEURS DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

#### 1) La répartition des AENESR par académie :

Les emplois mentionnés comme vacants sont ceux qui ne sont pas occupés à la date du 31 décembre 2015 par des personnels détachés.

ACADÉMIES	Nombre d'emplois affectés	Hommes	Femmes	Effectif total nommés	Postes vacants
Administration centrale	47	15	26	41	6
Aix-Marseille	28	18	10	28	0
Amiens	19	11	4	15	4
Besançon	19	11	5	16	3
Bordeaux	34	19	11	30	4
Caen	20	8	9	17	3
Clermont-Ferrand	20	9	11	20	0
Corse	6	2	4	6	0
Créteil	35	10	18	28	7
Dijon	20	10	7	17	3
Grenoble	31	8	19	27	4
Guadeloupe	9	4	4	8	1
Guyane	6	3	2	5	1
Hors-académie/ EPN	19	6	9	15	4
La Réunion	12	7	3	10	2
Lille	33	13	11	24	9
Limoges	13	8	4	12	1
Lyon	31	15	12	27	4
Martinique	7	3	3	6	1
Montpellier	29	16	12	28	1
Nancy-Metz	26	15	8	23	3
Nantes	28	14	11	25	3
Nice	19	11	4	15	4
Orléans-Tours	28	13	11	24	4
Paris	50	19	23	42	8
Poitiers	23	13	8	21	2
Reims	18	7	7	14	4
Rennes	27	17	9	26	1
Rouen	20	12	5	17	3
Strasbourg	22	9	8	17	5
Toulouse	31	12	16	28	3
Versailles	42	19	17	36	6
<b>National</b>	<b>772</b>	<b>357</b>	<b>311</b>	<b>668</b>	<b>104</b>

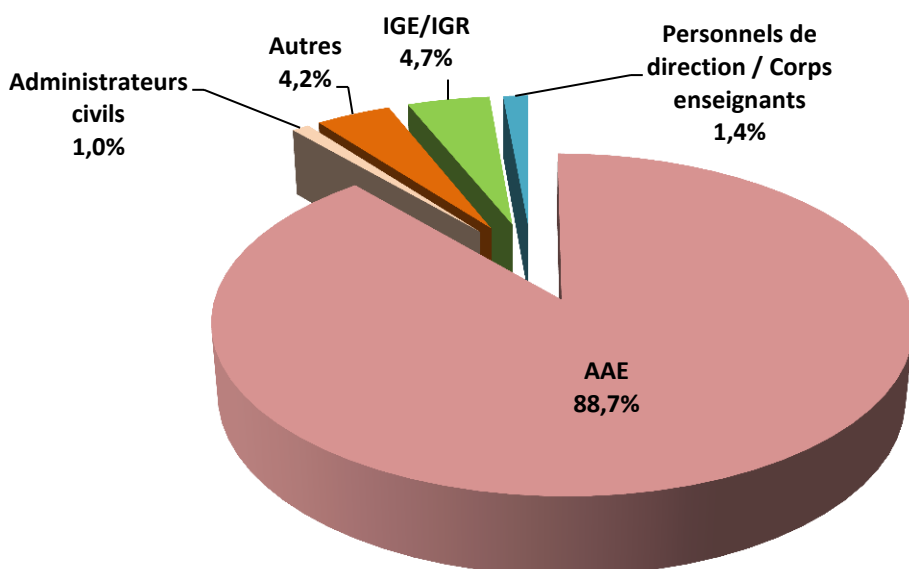
## 2) Cartographie de la répartition par académie des emplois d'AENESR :



(\*) EPN, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française.

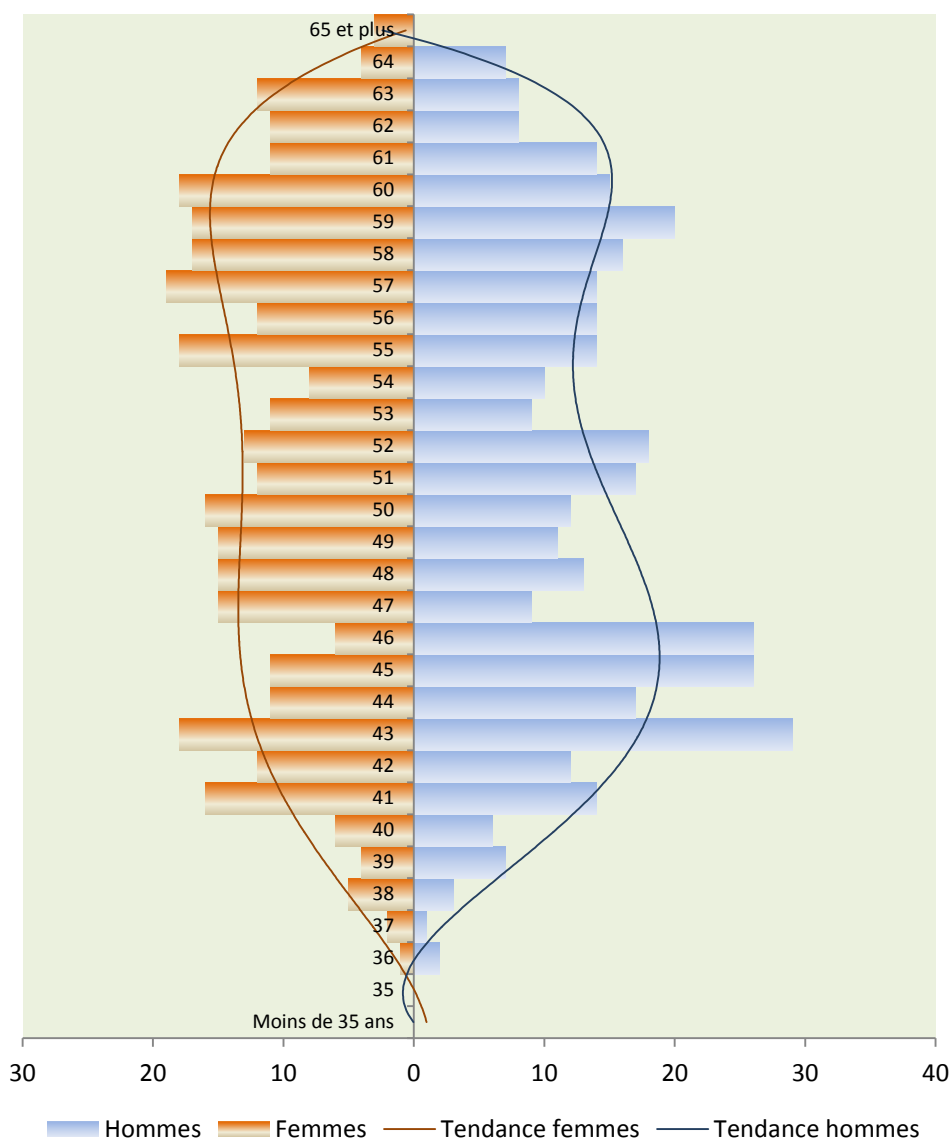
## 3) La répartition par corps d'origine des AENESR :

Les attachés d'administration de l'Etat (AAE) représentent la principale source de recrutement (88,7%). La proportion des directeurs de service ne constitue plus le vivier principal de recrutement dans l'emploi d'AENESR. En effet, il est remarqué une augmentation constante des autres grades du corps des attachés d'administration de l'Etat (attachés hors classe et attachés principaux)-(51,1% en 2015, 36% en 2014, 29% en 2013, 24% en 2012).



4) La répartition par âge et par sexe des AENESR :

Pyramide des âges des AENESR en 2015



Cette pyramide des âges est caractérisée par autant d'agents âgés que d'agents plus jeunes .

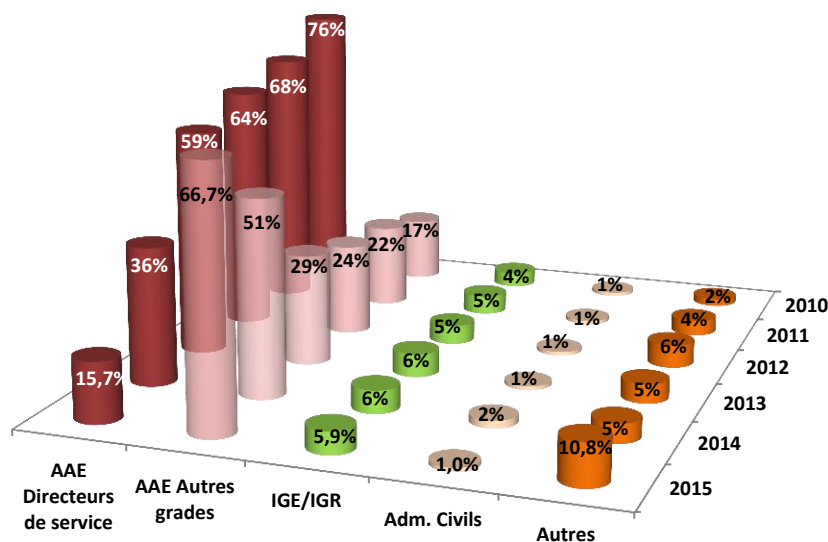
Age mini	Age moyen	Age maxi
36 ans	51 ans	65 ans

5) Ancienneté dans l'emploi :

moins de 2 ans	de 2 à - de 4 ans	de 4 à - de 6 ans	de 6 à - de 8 ans	8 ans et plus
38,5%	30,7%	16,3%	10,5%	3,7%



## 6) Evolution du recrutement par corps d'origine :



La baisse régulière du nombre de directeurs de service s'est nettement accentuée depuis 2014. Les attachés d'administration de l'état, principaux et hors classe sont majoritairement recrutés sur les emplois d'AENESR.

## 7) Mobilité 2015 :

### a) Les publications

Nombre de postes publiés par catégorie d'emploi					
Catégorie d'emploi	2011	2012	2013	2014	2015
AENESR CROUS/CLOUS	9	8	8	11	8
AENESR EPLE	18	22	30	33	22
AENESR EPSCP	53	43	30	41	62
AENESR Rectorat	29	49	54	46	44
AENESR SG DSDEN	22	26	13	22	13
AENESR EPN	-	-	-	-	8
<b>Total</b>	<b>131</b>	<b>148</b>	<b>135</b>	<b>153</b>	<b>157</b>

### b) Les candidatures

Nombre de candidatures par catégorie d'emploi					
Catégorie d'emploi	2011	2012	2013	2014	2015
AENESR CROUS/CLOUS	51	35	52	46	24
AENESR EPLE	66	57	126	121	128
AENESR EPSCP	239	162	149	153	179
AENESR Rectorat	136	213	274	195	193
AENESR SG DSDEN	149	118	128	97	84
AENESR EPN	-	-	-	-	42
<b>Total</b>	<b>641</b>	<b>585</b>	<b>729</b>	<b>612</b>	<b>650</b>

L'attrait pour ces emplois est à souligner. En effet, le taux de sélectivité reste élevé. Le nombre de candidats est de 4,1 pour 1 poste.

### c) Le recrutement 2015 et les profils

Nombre de recrutement par catégorie d'emploi						
Catégorie d'emploi	A.A.E. (autres grades)	A.A.E. Directeurs de service	IGE/IGR	Fonction publique territoriale	Autres	Total
AENESR en CROUS/CLOUS	2	1			1	4
AENESR en EPLE	14	5				19
AENESR en EPSCP	18		5	1	18	42
AENESR en Rectorat	23	7	1	1	3	35
AENESR en DSDEN	9	1				10
AENESR EPN	2		1	1	1	5
<b>Total</b>						<b>115</b>

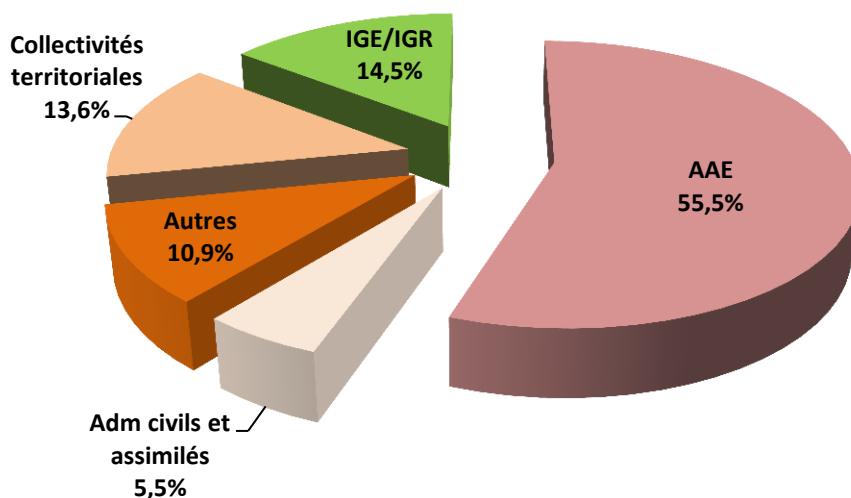
### d) Evolution sur les 4 dernières années

	2012	2013	2014	2015
Postes publiés	148	135	153	157
Nombre de candidatures	585	729	612	650
Taux de sélectivité	4	5,4	4	4,1
% postes pourvus(*)	88,5%	73,3%	88,8%	73,2%

(\*) nombre d'agents recrutés/nombre de postes publiés

## Chapitre 4 : LES DIRECTEURS GENERAUX DES SERVICES

### 1) La répartition par corps d'origine :



Parmi les «autres» on recense, notamment, 2 conservateurs des bibliothèques, 1 directeur d'hôpital, 1 cadre supérieur de la poste, 2 cadres supérieurs des finances publiques.

La répartition par corps des DGS évolue peu, les corps auxquels appartiennent les DGS relèvent majoritairement de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche même si l'attrait de ces fonctions pour les candidats issus de la fonction publique territoriale augmente (9,2% en 2014 - 13,6% en 2015).

### 2) La répartition par âge :

Age mini	Age moyen	Age maxi
38 ans	52 ans	67 ans

Moins de 40 ans	de 40 à 45 ans	de 46 à 50 ans	de 51 à 55 ans	de 56 à 60 ans	Plus de 60 ans
2,7%	21,8%	16,4%	22,7%	19,1%	17,3%

La tranche des plus de 60 ans est en augmentation par rapport à 2013 (+4,9%) et 2014 (+2,7%).

### 3) Ancienneté des DGS dans leur emploi :

moins de 2 ans	de 2 à - de 4 ans	de 4 à - de 6 ans	de 6 à - de 8 ans	8 ans et plus
36,8%	33,0%	14,2%	10,4%	5,7%

Il est observé une plus forte mobilité dans la tranche des moins de 2 ans (36,8% en 2015 pour 33,1% en 2014).

### 4) La répartition des DGS par groupe d'emploi :

Groupe I*	Groupe II*	Groupe III*
25,7%	44,0%	30,3%

(\* cf arrêté du 13 mars 2012)

## 5) Mobilité 2015 :

### a) Les publications

Nombre de postes publiés						
Groupes (*)	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Groupe I	1	7	15	6	9	8
Groupe II	10	14	20	5	9	11
Groupe III	5	3	10	4	7	11
Total	16	24	45	15	25	30

(\*) cf arrêté du 13 mars 2012

### b) Les candidatures

Nombre de candidatures						
Groupes (*)	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Groupe I	22	64	151	82	67	100
Groupe II	111	146	200	75	63	119
Groupe III	24	55	108	50	73	108
Total	157	265	459	207	203	327

(\*) cf arrêté du 13 mars 2012

On observe 10,9 candidatures pour 1 poste en 2015 (8,1 en 2014).

### c) Les recrutements 2015 et les profils

Nombre de recrutements						
Groupes (*)	A.A.E. (HC et APAE)	A.A.E. (Directeurs de service)	IGR/IGE	Admin. civils	Autres	Total
Groupe I	4			1	2	7
Groupe II	5	1	1		3	10
Groupe III	2	1	1		3	7
Total	11	2	2	1	8	24

(\*) cf arrêté du 13 mars 2012

Ce sont principalement des Attachés de l'administration de l'Etat qui sont recrutés et notamment des attachés hors classe.

### d) Evolution sur les 4 dernières années

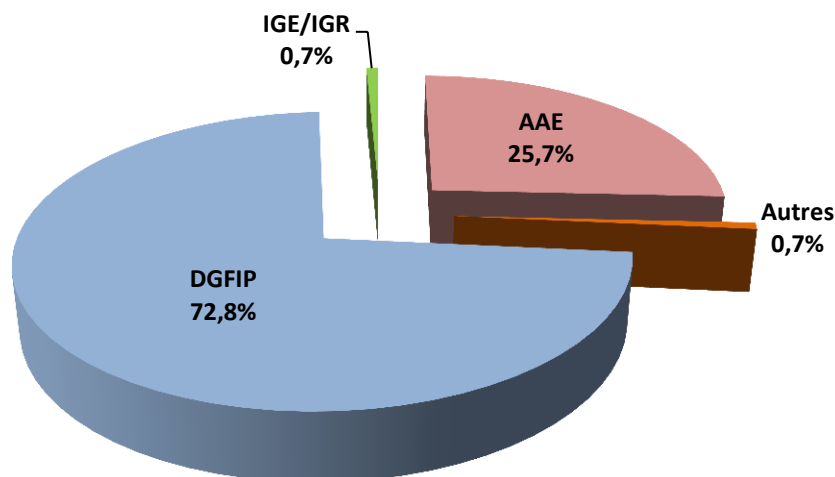
	2012	2013	2014	2015
Postes publiés	45	15	25	30
Candidatures	459	207	203	327
Taux de sélectivité	10,2	13,8	8,12	10,9
% postes pourvus (*)	93,3%	93,3%	80,0%	80,0%

(\*) nombre d'agents recrutés/nombre de postes publiés

## Chapitre 5 : LES AGENTS COMPTABLES EN CROUS ET EPSCP

Les agents comptables exercent leurs fonctions en établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et au sein des Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS).

### 1) La répartition par corps d'origine :



Les fonctions d'agent comptable d'EPSCP et de CROUS sont majoritairement occupées par des fonctionnaires relevant du ministère des finances. Cette proportion est en légère augmentation sur les 4 dernières années (72,8% en 2015 - 71,4% en 2014 - 70,1% en 2013 et 67,4% 2012).

### 2) La répartition par âge :

Age mini	Age moyen	Age maxi
36 ans	52 ans	64 ans

Moins de 40 ans	de 40 à 45 ans	de 46 à 50 ans	de 51 à 55 ans	de 56 à 60 ans	Plus de 60 ans
3,7%	16,4%	23,1%	25,4%	23,1%	8,2%

### 3) Ancienneté des agents comptables dans leur emploi :

moins de 2 ans	de 2 à - de 4 ans	de 4 à - de 6 ans	de 6 à - de 8 ans	8 ans et plus
40,0%	22,2%	20,7%	9,6%	7,4%

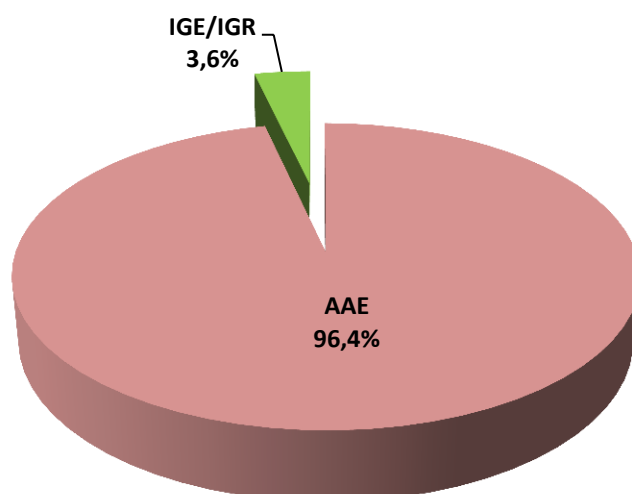
### 4) La répartition des emplois par groupe d'emploi :

	Groupe I	Groupe II	Groupe III
en EPSCP	21,4%	35,7%	22,9%
en CROUS	9,3%	10,7%	
Total	30,7%	46,4%	22,9%

Sur 140 emplois d'agents comptables, 80% sont affectés en EPSCP et 20% en CROUS.

## Chapitre 6 : LES DIRECTEURS DE CROUS

### 1) La répartition par corps d'origine :



Les directeurs de CROUS sont essentiellement représentés par des attachés d'administration de l'Etat.

### 2) La répartition par âge :

Age mini	Age moyen	Age maxi
38 ans	56 ans	64 ans

Moins de 40 ans	de 40 à 45 ans	de 46 à 50 ans	de 51 à 55 ans	de 56 à 60 ans	Plus de 60 ans
3,6%	3,6%	10,7%	28,6%	25,0%	28,6%

### 3) Ancienneté des directeurs de CROUS dans leur emploi :

moins de 2 ans	de 2 à - de 4 ans	de 4 à - de 6 ans	de 6 à - de 8 ans	8 ans et plus
17,9%	35,7%	17,9%	25,0%	3,6%

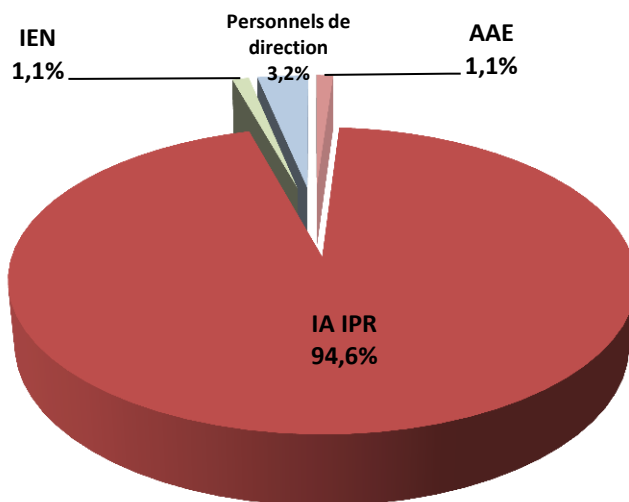
### 4) La répartition des emplois par groupe d'emploi :

Groupe I	Groupe II
46,4%	53,6%

## Chapitre 7 : LES DIRECTEURS ACADEMIQUES DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE ET LES ADJOINTS

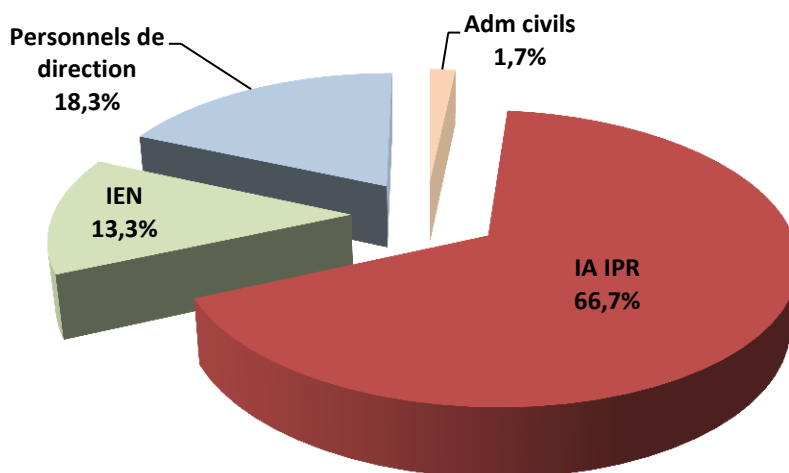
### 1) La répartition des DASEN et des DAASEN par corps d'appartenance :

Les DASEN sont issus à 94,6% du corps des IA-IPR.



Les DAASEN sont issus :

- à 66,7% du corps des IA-IPR
- à 18,3% du corps des personnels de direction
- à 13,3% du corps des IEN
- à 1,7% du corps des administrateurs civils



### 2) La répartition par âge des DASEN :

Age mini	Age moyen	Age maxi
42 ans	56 ans	66 ans

Moins de 40 ans	de 40 à 45 ans	de 46 à 50 ans	de 51 à 55 ans	de 56 à 60 ans	Plus de 60 ans
0,0%	4,3%	10,8%	21,5%	46,2%	17,2%

### 3) La répartition par âge des DAASEN :

Age mini	Age moyen	Age maxi
36 ans	53 ans	63 ans

Moins de 40 ans	de 40 à 45 ans	de 46 à 50 ans	de 51 à 55 ans	de 56 à 60 ans	Plus de 60 ans
3,3%	8,3%	20,0%	26,7%	30,0%	11,7%

### 4) Ancienneté dans l'emploi :

	moins de 2 ans	de 2 à - de 4 ans	de 4 à - de 6 ans
DASEN	52,7%	37,6%	9,7%
DAASEN	56,7%	41,7%	1,7%

Les DASEN font l'objet d'une forte mobilité, en effet, plus de 52% d'entre-eux présentent une ancienneté égale ou inférieure à 2 ans dans leur poste actuel. Cette tendance est similaire chez les DAASEN dans la mesure où ils sont, en principe, proposés pour obtenir un emploi de DASEN. A noter, cependant, que la mobilité tant chez les DASEN que les DAASEN a été moins prononcée qu'en 2014.

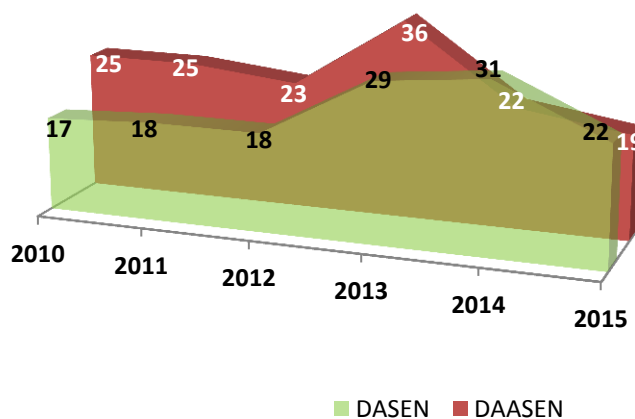
### 5) Mobilité 2015 :

La mobilité 2015 a concerné 22 DASEN et 19 DAASEN.

Parmi les DASEN, 10 étaient concernés par une nomination dans les mêmes fonctions par voie de mutation ; 9 DAASEN et 3 IA-IPR ont été nommés DASEN pour la première fois.

Parmi les DAASEN, 1 était concerné par une nomination dans les mêmes fonctions par voie de mutation ; 10 IA-IPR, 5 personnels de direction et 3 IEN ont été nommés DAASEN pour la première fois.

Evolution du nombre de DASEN et de DAASEN concernés par la mobilité annuelle

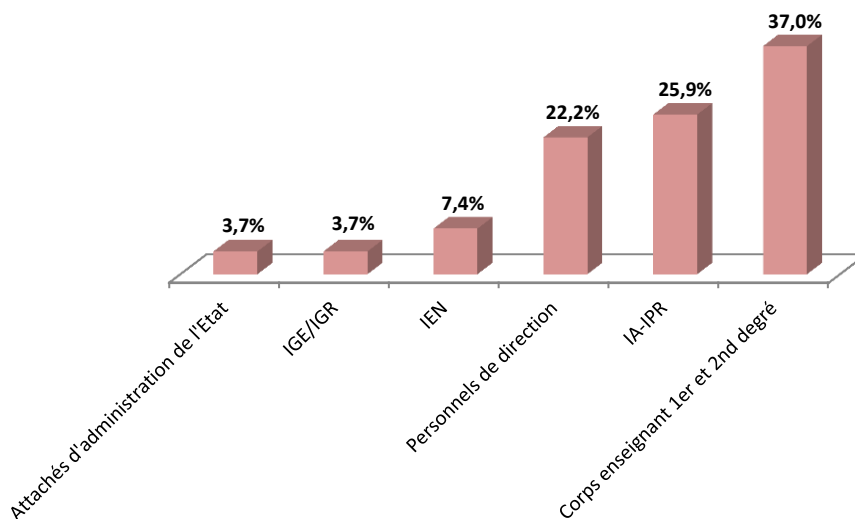




## Chapitre 8 : LES DIRECTEURS DE CENTRE REGIONAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE

### 1) La répartition par corps d'appartenance :

Au nombre de 27, les directeurs de centre régional de documentation pédagogique appartiennent à divers corps de l'éducation nationale. A noter qu'il s'agit de la dernière année où les directeurs de CRDP sont représentés sous ce format. En effet, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'établissement public réseau Canopé se substitue au Centre national de documentation pédagogique et les directeurs territoriaux remplacent les directeurs de CRDP (décret n° 2015-1830 du 29 décembre 2015).



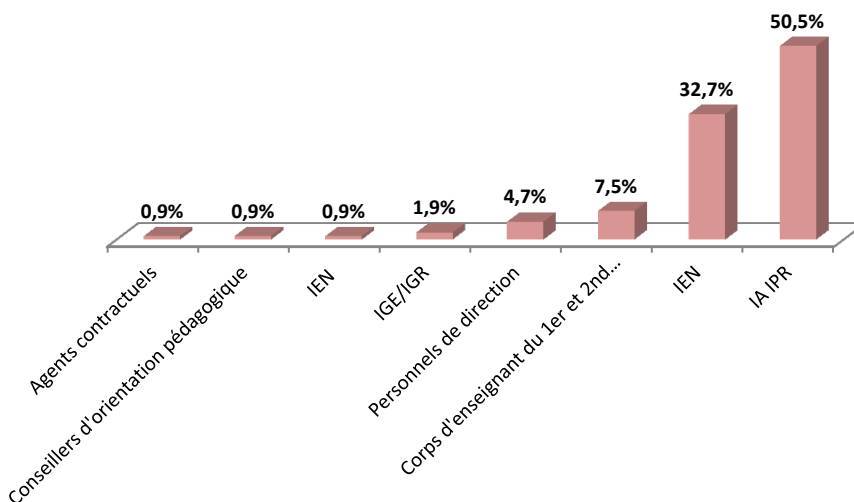
## Chapitre 9 : LES CONSEILLERS DE RECTEURS

Les conseillers de recteurs sont composés par :

- les chefs de services académiques de l'information et de l'orientation (CSAIO) ;
- les délégués académiques à l'enseignement technique (DAET) ;
- les délégués académiques à la formation continue (DAFCO) ;
- les délégués académiques à la formation professionnelle initiale et continue (DAFPIC) ;
- les délégués académiques au numérique (DAN).

### 1) La répartition par corps d'appartenance :

Les corps d'inspection sont majoritairement représentés parmi les conseillers de recteurs (83,2%).



## Glossaire :

ADM CIV : administrateur civil  
AENESR : administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
APAENES : attaché principal d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur  
CHAIRE SUP : professeur de chaire supérieure  
CLOUS : centre local des œuvres universitaires et scolaires  
CRDP : centre régional de documentation pédagogique  
CROUS : centre régional des œuvres universitaires et scolaires  
CSAIO : chef du service académique d'information et d'orientation  
DAET : délégué académique aux enseignements technologiques  
DAFCO : délégué académique à la formation continue  
DAFPIC : délégué académique à la formation professionnelle initiale  
DAN : délégué académique au numérique  
DASEN : directeur académique des services de l'éducation nationale  
DAASEN : directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale  
DAET : délégué académique aux enseignements techniques  
DAFCO : délégué académique à la formation continue  
DAFPIC : délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue  
DIR EPN : directeur d'établissement public national  
EPN : établissement public national  
EPSCP : établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel  
IEN : inspecteur de l'éducation nationale  
IGE : ingénieur d'études  
IGR : ingénieur de recherche  
IRE : ingénieur régional de l'équipement  
MEN : ministère de l'éducation nationale  
MESR : ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche  
PER DIR : personnel de direction  
SGA : secrétaire général d'académie  
DGS : directeur général des services

